

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-17-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : null

N° 17/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

Objet de la délibération :
Budget ZAE Quingey / Lavans-Pessans 2020

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

Excusé(e) Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quété Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur GRENIER, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du Budget ZAE QUINGEY/LAVANS PESSANS de la Communauté de Communes Loue-Lison pour l'exercice 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	453 049.34 €	453 049.34 €
Reprise anticipée du résultat	-	-
TOTAL	453 049.34 €	453 049.34 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	406 206.83 €	776 159.01 €
Reprise anticipée du résultat	369 952.18 €	-
TOTAL	776 159.01 €	776 159.01 €

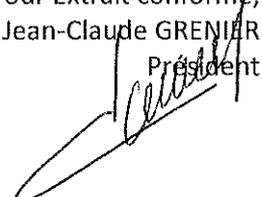
Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2020 du budget ZAE QUINGEY/LAVANS PESSANS de la CCLL.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de
Loue Lison
7, rue Edouard
25200 ORNANS



FICHE DE CALCUL REPRISE ANTICIPÉE DU RESULTAT

BUDGET ZA QUINGEY CCLL -90502

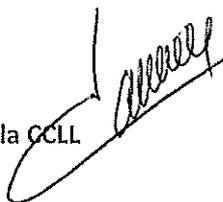
Détail de la proposition de reprise anticipée du résultat 2019 au budget primitif 2020=

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	581 404.34	581 404.34	0.00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0	0	0.00
	Résultat à affecter			0.00
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2019	422 021.24	542 792.66	120 771.42
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)	490 723.60		490 723.60
	Solde global d'exécution			369 952.18
Reprise anticipée 2020	Report déficit invt (001)	369 952.18		369 952.18
	Report en dépenses de fonctionnement (002)	0.00		0.00

Etablie par l'ordonnateur

Mr Jean-Claude GRENIER

Président de la CCLL



Attestée par le comptable public

Mr Éric PERROT

Trésorier

